

## ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

(1) Communauté française

(1) ~~Libre confessionnel~~

(1) ~~Provincial et communal~~

(1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : Monsieur Jean STEENSELS,

Président du Conseil de coordination

Date et signature

**2. Intitulé de l'unité de formation :**

### **FERRONNERIE – COMPLEMENT**

CODE DE L'U.F. :	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : <b>205</b>
------------------	---

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de 1 page

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de 1 page

**5. Classement de l'unité de formation :**

(1) Enseignement secondaire de :  (1) transition

(1) ~~qualification~~

du degré :  (1) inférieur

(1) ~~supérieur~~

(1) ~~Enseignement supérieur de type court~~

(1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) ~~oui~~  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de 1 page

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de 2 pages

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de 1 page

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation :	Code du domaine de formation : <b>205</b>
--------------------------------	---

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<b>1. Dénomination des cours</b>	<b>Classement des cours</b>	<b>Code U</b>	<b>Nombre de périodes</b>
Laboratoire de dessin assisté par ordinateur	CT	S	40
Pratique professionnelle : ferronnerie	PP	C	180
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX	P	20
		Total des périodes	240

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .....

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

## **FERRONNERIE - COMPLEMENT**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. FINALITES GENERALES**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. FINALITES PARTICULIERES**

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- de DEVELOPPER des compétences techniques, pratiques et artistiques dans le domaine de la ferronnerie en vue de concrétiser un projet de ferronnerie ;
- de DECOUVRIR et d'UTILISER les commandes de base d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur pour dessiner un projet de ferronnerie ;
- d'ACQUERIR un outil de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle dans le domaine de la ferronnerie ;
- de DEVELOPPER des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique.

## **FERRONNERIE - COMPLEMENT**

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. CAPACITES**

L'étudiant sera capable :

**En ferronnerie – Niveau 2 :**

- de PRESENTER son projet terminé au Conseil des Etudes ;
- d'INSTALLER sur site, le cas échéant, le projet élaboré.

#### **2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU**

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ferronnerie – Niveau 2 » dispensée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition

## **FERRONNERIE - COMPLEMENT**

### **3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour le cours de pratique professionnelle, il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail.

Pour le cours de laboratoire de DAO, il est conseillé de travailler avec un étudiant par poste de travail.

## FERRONNERIE - COMPLEMENT

### 4. PROGRAMME DES COURS

#### 4.1 En laboratoire de dessin assisté par ordinateur

*L'étudiant sera capable :*

- en disposant d'une station informatique opérationnelle connectée à Internet et équipée d'un logiciel de DAO et de logiciels spécifiques,*
  - dans le respect des règles SHE et des normes de sécurité,*
  - en utilisant le vocabulaire technique approprié,*
  - en développant des compétences de communication,*
  - en disposant d'un cahier des charges proposé par un client ou par le Conseil des études:*
- d'IDENTIFIER le travail à accomplir, ses exigences pratiques et les contraintes du client ;
  - de DEFINIR l'espace de travail pour dessiner le projet technique ;
  - d'ELABORER une stratégie de travail (plans d'ensemble, plans de détails, vues, coupes,...) permettant de dessiner le projet technique ;
  - de RECHERCHER sur INTERNET, des informations générales et techniques permettant de donner une dimension artistique au projet de ferronnerie étudié ;
  - d'EXPLOITER toutes les commandes de base et les principales commandes évoluées du logiciel de DAO pour dessiner le projet de ferronnerie dans les délais imposés ;
  - d'EFFECTUER l'habillage du projet technique selon les contraintes imposées par le Conseil des études ;
  - d'ENCODER les différentes données établies dans l'inventaire du projet de ferronnerie dans un logiciel spécifique permettant d'aboutir au devis de sa réalisation pratique ;
  - de RECOURIR, le cas échéant, à des bibliothèques, des gabarits, ... pour dessiner le projet technique ;
  - de VISUALISER le projet technique en veillant à la dimension artistique du projet de ferronnerie ;
  - d'IMPRIMER le projet technique selon les possibilités du matériel d'impression.
  - de SAUVEGARDER le projet technique sur un support informatique (disquette, cédérom, stick memory,...).

## FERRONNERIE - COMPLEMENT

### 4.2. En pratique professionnelle : ferronnerie

*L'étudiant sera capable*

- au départ du projet de ferronnerie réalisé dans le cadre du cours de laboratoire de dessin assisté par ordinateur,*
  - dans le respect des règles SHE et des normes de sécurité,*
  - en disposant du matériel et de l'outillage techniques nécessaires,*
  - en utilisant le vocabulaire technique approprié,*
  - en développant des compétences de communication,*
  - en recourant, le cas échéant, au matériel informatique pour la recherche et l'encodage des informations générales et techniques :*
- d'EXAMINER la faisabilité du projet (contraintes du client) dessiné au cours de laboratoire de dessin assisté par ordinateur en y apportant, le cas échéant, les ajustements nécessaires ;
  - d'ELABORER la méthode de travail permettant la réalisation pratique du projet de ferronnerie sans omettre sa dimension artistique ;
  - de DRESSER l'inventaire de tous les matériaux nécessaires à la réalisation pratique du projet ;
  - de PROCEDER à l'ajustement du devis pour obtenir une réalisation pratique s'incrivant dans des perspectives de rentabilité, d'esthétique et de vente à un client;
  - d'EFFECTUER le projet de ferronnerie répondant aux exigences énumérées ci-dessus ;
  - de PROPOSER et de REALISER les traitements de protection et de présentation possibles ;
  - de POSER, le cas échéant, le projet de ferronnerie chez un client.

## FERRONNERIE - COMPLEMENT

### 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

- De **CONSTRUIRE** et de **DEFENDRE** un dossier technique comprenant :
  - les différents plans élaborés dans le cadre du cours de laboratoire de dessin assisté par ordinateur,
  - le devis argumenté du projet de ferronnerie,
  - la méthode de travail retenue pour réaliser le projet de ferronnerie mettant en évidence les difficultés rencontrées et leurs remédiations
- de **JUSTIFIER** l'intégration artistique du projet de ferronnerie ;
- d'**INSTALLER** sur site, le cas échéant, le projet élaboré.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- le respect des contraintes du client,
- la créativité développée dans la réalisation du projet,
- la pertinence du mode opératoire retenu,
- la qualité et le soin apportés au travail produit,
- le choix de la protection utilisée,
- la conformité du travail réalisé par rapport aux plans et au devis.



## **FERRONNERIE - COMPLEMENT**

### **6. CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle certaine et de connaissances actualisées dans le domaine de la ferronnerie et/ou du DAO.



Institut d'enseignement de promotion Sociale  
de la Communauté Française



Conseil de Coordination de l'Enseignement  
de Promotion Sociale

Mme J. Baes - bur. 1 G 25

City Center I

Bd du Jardin Botanique 20 - 22

1000 Bruxelles

Anderlecht, le 19 octobre 2006

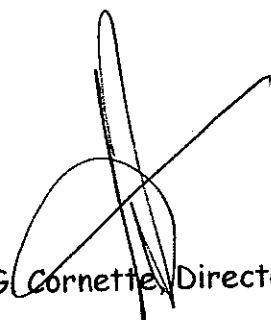
Chère Madame,

Je vous prie de trouver, en annexe, le dossier « Ferronnerie - complément » en vue de sa présentation au bureau du Conseil de coordination, le 9 novembre prochain.

J'ose espérer que ce dossier ne posera aucun problème au Conseil et vous remercie d'avance du soin que vous ne manquerez pas d'apporter à sa présentation.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de croire, Chère Madame, en mon entier dévouement à l'Enseignement de la Communauté Française.

Bien à vous,

  
G. Cornette, Directeur

Bruxelles, le 24 octobre 2006

Conseil de Coordination  
de l'enseignement  
de promotion sociale  
de la Communauté Française



Monsieur G. CORNETTE  
Directeur  
I.E.P.S.C.F. de Anderlecht  
Rue Léon Delacroix, 28  
1070 BRUXELLES

N.Réf: JS/jb/2006-275

Votre correspondante : Josiane Baes, assistante

Tél : 02/690 81 02

Objet : demande d'ouverture de dossiers pédagogiques

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu vos documents suivants :

8bis : Ferronnerie – complément

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean STEENSELS  
Directeur général adjoint  
Président du Conseil de Coordination



Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique  
Service général des Affaires pédagogiques, de la Recherche en Pédagogie  
et du Pilotage du Réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

Site internet <http://www.restode.cfwb.be>  
Téléphone vert (0800) 20 000

20-22, Boulevard du Jardin Botanique – 1000 Bruxelles – Tél +32 [2] 690 81 13 – Fax +32 [2] 690 81 35